

# AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

**\*\*\* LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION \*\*\***

## **SITE DE LA MALBOIRE NORD OUEST AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT A VOCATION ECONOMIQUE**

Par délibération du conseil d'agglomération du 9 juillet 2019, Monsieur le Président de LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION a ordonné l'ouverture de la concertation publique concernant l'aménagement à vocation économique du secteur de la Malboire Nord-Ouest.

La concertation publique se déroulera à partir de la semaine 31 (semaine du 29 juillet au 2 Août 2019) et jusqu'au 4 Octobre inclus au point info mairie (2 rue Georges Clemenceau à La Roche sur Yon)

Pendant la durée de la concertation, les observations sur le dossier soumis à l'enquête pourront être consignées sur le registre déposé au « point info Mairie », 2 rue Georges Clemenceau à La Roche sur Yon. Elles peuvent être également adressées en mairie de La Roche sur Yon par écrit à M. le Président de la Roche sur Yon agglomération, Hôtel de ville et d'agglomération - Place du théâtre - BP 829 - 85021 La Roche-sur-Yon Cedex

ou par mail à l'adresse suivante :

[Concertation-malboire@larochesuryon.fr](mailto:Concertation-malboire@larochesuryon.fr) en spécifiant «concertation malboire» en objet du message.

Pendant la durée de la concertation, le dossier sera consultable sur support papier au point info Mairie, ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public sur le même site. Le projet sera également consultable sur le site Internet suivant : (<http://www.larochesuryon.fr/>). Les observations reçues par voie électronique seront également consultables sur ce site dans les meilleurs délais.

Des informations concernant cette phase de concertation pourront être demandées auprès de Monsieur Frédéric SACHOT, chargé d'études urbanisme à l'adresse mail [Concertation-malboire@larochesuryon.fr](mailto:Concertation-malboire@larochesuryon.fr)

A l'issue de cette phase de concertation, un bilan de la concertation publique sera soumis à l'approbation du conseil d'agglomération, en tenant compte des observations du public

**Le Président d'agglomération.**